

Formation sur ALCASAR

Parti réglementaire

Alexandre Dey

9 septembre 2017

Présentation d'ALCASAR

Les réglementations en vigueur

Établir la charte d'utilisation du SI

Interface de gestion d'ALCASAR

Présentation d'ALCASAR

Besoin d'un Contrôleur d'Accès au Réseau (NAC) :

Répondant à la LCEN

Déployables à grande échelle

Le marché de l'époque :

Ne répondait pas au besoin

Trop cher

Au début réservé à l'armée

Puis devenu open-source :

Évolutions proposées par les utilisateurs

Réponse à un plus large panel de besoins

Contraintes éthiques et techniques :

Tracer la durée et le volume des connexions
Imputable à un humain (pas une IP)
Traces accessibles uniquement par les
autorités compétentes (respect de la vie
privée)

Un outil léger :

Fonctionne sur des PC peu puissants

Sécurité et fiabilité :

Exemple : choix de Mageia comme
distribution Linux

Développeurs :

- Une 20aine de contributeurs

- Développent les évolutions demandées

- 3-4 autorisés à incorporer les modifications à l'outil

Utilisateurs :

- Pas recensés (question d'éthique)

- Sur le forum : large panel d'utilisations

- Propositions d'améliorations

Présentation d'ALCASAR - Cas d'usage Antiskwat

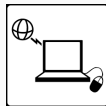
Stations
Blanches :

Fournir un accès
internet
Antivirus



Équipement
Autonome :

Faibles
potentielles
Non
modifiables



Accès Public :

Limiter les
possibilités

Faciliter la création
de comptes

Kiosques :

Ouvert au public
Fonctions
restreintes



Postes Nomades :

Réseau
associatif
interdit !

Les réglementations en vigueur

Les réglementations en vigueur - À l'échelle européenne

Directive 2006/24/CE :

Qui est concerné ?

Toute personne fournissant un accès à un système de communication

Les obligations :

Garder une trace de toutes les communications

Trace = émetteur, destinataire, date, volume, matériel utilisé, localisation, type de communication

Accès aux traces uniquement par les autorités compétentes

Comment ?

Pendant 6 mois à 2 ans

Sécurisé !

Loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique

Mise en application française de la directive européenne

Durée de conservation des traces :

1 an

Manquement à la loi :

75000€ d'amende et 1 an d'emprisonnement

Accès aux traces :

Agents de police nationale ou de gendarmerie nationale

Uniquement dans le cadre d'une enquête judiciaire (droit à la vie privée)

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Pour toutes les données conservées :

Autorisation de la CNIL

Informers les usagers

Les conserver dans l'Union Européenne

S'assurer de la sécurité

Respect de la vie privée !

Lourde peines encourues :

300000€ d'amende

5 ans d'emprisonnement

Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information

Atteste de la bonne sécurité des SI

Guide d'hygiène des SI :

Sensibiliser et former les utilisateurs

Connaître son SI

Contrôler et authentifier les accès au SI : postes +
réseau + système d'administration

Gérer les mouvements de machines

Mettre à jour les composantes du SI

Continuellement vérifier la sécurité du SI

Prévoir un plan en cas de défaillance

N°08-17.191 du 8 Décembre 2009 :

Toute restriction de la liberté d'expression doit être clairement stipulée

Respecter le cadre de la CNIL

Informé exhaustivement l'utilisateur sur les données perçues

N°00-22.626 du 19 juin 2003 :

Si un employé n'agit pas à l'encontre du cadre d'utilisation du SI, l'employeur est responsable

Définir exhaustivement le cadre d'utilisation du SI

Limiter au nécessaire les possibilités d'utilisation du SI

Règlement Général sur la Protection des Données

Entrée en vigueur le 25 mai 2018

Harmonise la législation

Renforce certaines règles

Tout organisme traitant de données de citoyens de l'UE

Droit à l'effacement (6 motifs)

Sécurité par défaut et à la conception

Prévenir autorités + usagers si fuite

Organisation de la SSI par rôles (ex : DPO)

4% du chiffre d'affaire ou 20 Millions

Établir la charte d'utilisation du SI

Recenser les acteurs de la SSI pour
l'organisme

Présentation sous forme d'organigramme
(clarté + simplicité)

Établir la charte d'utilisation du SI - Le contenu de la charte

Préambule et Champ d'application

Définir les termes (ex : qui sont les utilisateurs)

Rappeler à quoi s'engagent les parties

Sécurité

Définir les règles

Préciser les mesures de contrôle

Les moyens de communication

Liste exhaustive

Conditions d'utilisation

Aspect légal (CNIL)

Cadre légal

Respect de la propriété intellectuelle

Respect de la vie privée et des lois

Interface de gestion d'ALCASAR
